



## ELECTIONS PROFESSIONNELLES LCL 2023

### COMMENT VOTER ?

En tant qu'électeur, vous avez reçu en mai 2023, un courrier postal contenant une note d'information sur les modalités de participation au vote ainsi que vos **identifiants personnels**.

**Si vous avez accès à votre messagerie professionnelle** : Votre mot de passe sera envoyé sur cette messagerie après indication de votre identifiant\* et lieu de naissance (ville ou pays pour les natifs à l'étranger) sur le site de vote.

**Si vous n'avez pas accès à votre messagerie professionnelle pendant les élections** : Vous devrez saisir votre identifiant et le code de connexion mis à disposition sur votre EPS (MyPeopleDoc)\*\* afin de recevoir le mot de passe sur l'adresse mail ou le numéro de téléphone mobile de votre choix.

**Si vous rencontrez des difficultés pour voter**, nous vous invitons à contacter l'assistance téléphonique (ouverte 24h/24 et 7j/7) au **0296505050** (ou depuis l'étranger au 0033296505050).

### 1<sup>er</sup> tour



SITE DE VOTE

**Du mardi 6 juin 14h00**heure de Paris  
**au vendredi 9 juin 14h00**heure de Paris

\*En cas de perte de l'identifiant, vous pourrez le recevoir par SMS en cliquant sur « je n'ai pas mon identifiant » sur le site de vote et en indiquant le code de réassort mis à disposition sur votre EPS (MyPeopleDoc)

\*\* Si vous n'avez pas accès à votre EPS, vous devrez **remplir le formulaire de contact** disponible sur le site de vote en indiquant le numéro de téléphone sur lequel vous contacter